

32 AOUT
Société par actions simplifiée à capital variable
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue de la Garde
69360 COMMUNAY
894 022 847 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 FEVRIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 9 599,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 599,08 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de	45 534,95 euros
Le solde, soit la somme de	55 134,03 euros

Affecté en totalité au compte « **autres réserves** ».

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Tanja GUIGON-RECH

Bilan Actif

		30/09/2025			30/09/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	20 000		20 000	20 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	90		90	90
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	20 090		20 090	20 090
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	764		764	1 535
	Autres créances	552 559		552 559	494 457
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 616		1 616	781
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	554 939		554 939	496 773
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		575 029		575 029	516 863

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	45 535	9 680
	Résultat de l'exercice	9 599	35 855
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		56 234	46 635
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	517 426	454 674
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250	1 829
	Dettes fiscales et sociales	1 119	13 625
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		100
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		518 795	470 228
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		575 029	516 863
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		9 599,08	35 854,55
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		518 795	470 228
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

				30/09/2025	30/09/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	5 202	12 615	17 817	40 106
	Montant net du chiffre d'affaires	5 202	12 615	17 817	40 106
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation (1)			17 818	40 106
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			16 168	5 988
	Impôts, taxes et versements assimilés			301	2 043
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				1 200
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 402	594
Total des charges d'exploitation (2)				17 871	9 824
RESULTAT D'EXPLOITATION				(53)	30 282

Compte de Résultat 2/2

		30/09/2025	30/09/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(53)	30 282
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 832	10 947
	Total des produits financiers	12 832	10 947
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		12 832	10 947
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		12 779	41 228
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		6 400
	Total des produits exceptionnels		6 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		103 4 467
	Total des charges exceptionnelles		4 570
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 830
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 180	7 204
TOTAL DES PRODUITS		30 650	57 452
TOTAL DES CHARGES		21 051	21 598
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 599	35 855
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			25 990
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		24 689	10 947
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Annexe

Cabinet d'Expertise Comptable

Comptabilité - Fiscalité - Paie - Audit

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **575 029** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **30 650** euros
 - un total charges de **21 051** euros
 - dégage un résultat de **9 599** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2024**
- finit le **30/09/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 32 AOUT** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n°2022-06 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Permanence des méthodes

Le changement de réglementation imposant l'application de l'ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable. A ce titre, les nouvelles dispositions s'appliquent sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat. Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements.

Règles et Méthodes Comptables

Les autres méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres immobilisés

Lorsqu'ils sont présents au bilan, les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au selon la méthode du premier entrée premier sorti.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.